

Nos excuses

Autor(en): **Vuarambon, Danièle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :

Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :

Martine Grandjean

Rédactrice responsable :

Silvia Lempen

Equipe de rédaction :

Jacqueline Berenstein-Wavre
Perle Bugnion-Secretan
Corinne Chaponnière
Simone Chapuis
Martine Grandjean

Rédaction, services de presse :

Silvia Lempen,
(021) 29 51 21

Administration et abonnements :

Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité :

s'adresser à
l'administration,
(022) 42 03 15

Impression :

Etablissements
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Editeur :

Association «Femmes suisses et le mouvement féministe» fondée en 1912, Genève

Abonnements :

1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—


renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1983

Le carnet de FS

 **Travail et maternité**

L'hebdomadaire « Business Week » annonce avec satisfaction que les femmes cadres américaines osent désormais assumer leur maternité et ne craignent plus de se présenter à leur travail en robe de grossesse. On aimerait savoir comment elles faisaient avant : portaient-elles des corsets pour cacher leur « tare », comme les « filles-mères » du XIXe siècle ? Franchement, il y a des petits détails comme ça qui vous font froid dans le dos.

 **Les sapeurs-pompiers**

de Confignon ont fait les choses en grand pour le banquet officiel de leur 100e anniversaire : ils ont invité aussi les *épouses* des participants. N'étant pas munie d'épouse, la députée Claire Luchetta-Rentchnik, qui était sur la liste des personnalités conviées aux festivités, a demandé l'autorisation de venir avec son époux...

 **Chapeau !**

M. Jean-François Leuba, actuel président du Gouvernement vaudois, et l'un des ténors du parti libéral de son canton, a renoncé à se représenter aux élections pour le Conseil national, entre autres motifs parce qu'« il veut préserver sa vie de famille, comme Gabrielle Nanchen » (TLM du 26 juin). L'aveu public de ce genre de préoccupation est si rare chez les politiciens mâles qu'il mérite d'être mentionné.

 **Expériences vécues**

Manpower s'adresse à *Monsieur* P. B.-S. au sujet de la reproduction d'un article tiré de FS et signé en toutes lettres.

P. B.-S. téléphone à la « Gazette de Lausanne » pour signaler n'avoir pas reçu le journal depuis quelques jours. Réponse : « On va se renseigner et vous rappeler. » Deux minutes plus tard, le téléphone sonne : P. B.-S. répond. GDL : « Puis-je parler à *Monsieur* B. ? »

 **Définitions**

Misoandrie : aversion *morbide* pour le sexe masculin. **Misogynie** : aversion ou mépris pour les femmes en général. C'est écrit noir sur blanc dans le **Petit dictionnaire médical** édité par Delta et Masson. Comme quoi, remarque une lectrice qui nous signale cette perle, mépriser les femmes est normal, alors que détester les hommes est pathologique.

 **Les « nouvelles vieilles filles »,**

ce sont les ambitieuses, les brillantes, les tenaces, les femmes qui travaillent pour le plaisir (et en oubliant de se marier). Si le docteur J. Waynberg les fustige féroce dans le **Figaro-Madame**, ce n'est pas seulement parce que, les malheureuses, elles risquent de rater leur vie en réussissant leur carrière. C'est aussi parce qu'elles se permettent de faire comprendre aux hommes qu'ils ne sont pas irrésistibles. Et ça, vraiment, ça ne se pardonne pas.

 **Il est né,**

le Centre de Liaison des Associations Féminines du Jura, que tant de Jurassiennes appelaient de leurs vœux. Date de sa création officielle : le 14 juin 1983... afin que les traditions ne se perdent pas !

 **Sorcellerie**

Sur les 970 personnes qui ont été brûlées entre 1581 et 1620 dans le Pays de Vaud pour cause de sorcellerie, 624 étaient des femmes. C'est ce que nous apprend un historien zurichois, M. Peter Kamber, dans le dernier volume de la « Revue historique vaudoise ». Rien d'étonnant à cela : sur l'équation *féminité* = malédiction, il y aurait encore de nos jours beaucoup à dire.

 **Une femme,**

Cristiana Storelli (PS) a été élue à la présidence du Grand Conseil tessinois. Voilà qui consolera quelque peu les Tessinoises de la baisse du nombre de leurs représentantes au parlement cantonal.

 **Servir la messe**

doit redevenir un privilège masculin. C'est ce qu'exige l'évêque d'Adelaïde, en Australie, au grand dam des paroissiens. Ceux-ci s'étaient habitués depuis quelques années, à voir évoluer aussi bien des fillettes que des petits garçons autour du curé. Et comment fera-t-on maintenant pour pallier la pénurie d'enfants de chœur due à l'emprise grandissante du sport, des jeux vidéo et de la télévision ?

 **Au même tarif**

L'entreprise CIBA, de Monthey, a introduit les mesures nécessaires à la réalisation du principe : « à travail égal, salaire égal », en alignant les salaires féminins sur les salaires masculins. C'est ce qu'annonce le journal de cette entreprise, « L'alambic ».

Nos excuses

à Danièle Vuarambon, dont les dessins illustraient le dernier numéro de FS aux pages 8, 10 et 13. Hélas, le nom de la dessinatrice s'est égaré sur le chemin de l'imprimerie...